



Vannes,
Le 28 septembre 2023

DIRECTION GÉNÉRALE
Vannes-Auray, Ploërmel
Josselin, Belle-Île et Malestroit

Philippe COUTURIER

Tél 02 97 01 40 00
Fax 02 97 01 43 21
dg@ch-bretagne-atlantique.fr

Direction Départementale des Territoires et de
la Mer du Morbihan
A l'attention de Monsieur COUTURIER
1, Allée du Général Le Troadec
BP 520
56019 VANNES CEDEX

Affaire suivie par : D. TURQUETIL
Service : Direction de la Transformation Architecturale
N/Réf. : PhC/DT/MLL/23/297

Objet : Centre Hospitalier de Josselin – Demande de dérogation « espèces protégées »

Monsieur,

Dans le cadre du projet de construction du site hospitalier de Josselin, veuillez recevoir le dossier de demande de dérogation « espèces protégées » et le CERFA n013 614*01.

Je vous remercie d'apporter à notre demande l'attention nécessaire et reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes salutations distinguées.

p/Le Directeur Général
Vannes-Auray, Ploërmel,
Josselin, Belle-Île et Malestroit
Philippe COUTURIER
Le Directeur Général Adjoint

Régis FOREST
Directeur

Copie :

- M. PRIVAT, Directeur Délégué du Centre Hospitalier de Josselin
- M. BOYER, Architecte
- Mme BOSSEUR, OPC Compère & Cie